L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 9 AOUT 1871.

44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.
NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 9 AOUT.

VENTES A LA BOURSE DE CE JOUR.

Pour les détails voir nos annonces.

Par Hachman, Merlet & Co., à 10 heures—au magasin de Simon Léopold, 26 rue Magazine, entre Toulouse et Pleasant, tout le fonds du magasin de marchandises sèches.

Par Voorhies, Auctior & Co., au No 26 de la rue Vieille-Levée—chemisettes de femmes, mousseline, flanelle, jeunes gens, chapeaux de monsieur, jeunes gens et enfants.

Grande vente de marchandises, à l'encan. Aujourd'hui, mercredi, 9 du courant, à 10 heures du matin, MM. Voorhies, Auctior & Co., vendront dans leur salle d'encan de la rue Vieille Levée, No 26, 250 caisses de chaussures composant un assortiment général pour messieurs, dames, fillettes, jeunes garçons et enfants. La vente aura lieu sans aucune réserve.

Chapeaux. MM. Voorhies, Auctior & Co. vendront, aujourd'hui, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan de la rue Vieille Levée, No 26, 250 caisses de chapeaux en castor français et en laine, pour les messieurs, les jeunes garçons et les enfants. Les chapeaux sont du dernier genre. La vente est sans réserve. Voyez l'annonce.

(F Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Picayune Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

Les Elections préparatoires du parti républicain.

Les élections de délégués à la Convention républicaine d'Etat ont été plus favorables à l'opposition qu'on n'aurait pu en qu'on n'aurait osé le supposer. S'il restait encore quelques doutes sur leur importance, il ne faudrait pour les dissiper tout à fait que jeter les yeux sur le modeste rapport du journal officiel. Suivant cet organe, le parti Warmothiste aurait eu la majorité en ville, mais de quelle nature ? par un système de scission qui a été pratiqué dans tous les wards où ce parti n'était pas sûr de la majorité des votes. C'est ce qu'on avait prévu et ce résultat ne surprend personne. En dépit de ce moyen fort irrégulier, même pour des élections préparatoires, plusieurs délégués que l'administration compte pour elle, ne lui seraient pas dévoués d'une manière absolue. Ces délégués ne représentent selon nous, qu'une opinion flottante, incertaine ; ils attendent pour se prononcer positivement quelques lumières qui leur manquent encore. On peut les regarder jusqu'à présent comme indécis, et le résultat des opérations de lundi ne nous paraît pas de nature à les pousser du côté de la balance où M. Warmoth et sa camaraderie restent suspendus.

Nous pouvons citer, par exemple, le sénateur Pinchback, un des plus notables candidats de l'administration. M. Pinchback a été élu, ou plutôt on porté comme élu dans le bulletin du journal officiel ; mais nous nous rappelons fort bien qu'à la convention de la presse républicaine, dont les délibérations ont été substantiellement rapportées dans l'*Abeille*, M. Pinchback s'affirma vivement de ce qu'on le regardait comme partisan de l'administration. Il ne lui a pas dit qu'il n'était ni Warmothiste, ni dunniste, ni caetériste, ni invalidiste, attendu qu'il n'appartenait à personne et qu'on le verrait en temps et lieu. L'homme qui a tenu ce langage et qui veut être pinchbackiste avant tout peut-il être compté sérieusement pour un ministériel, c'est-à-dire pour un soutien franc et dévoué de l'Administration Warmoth ? Non ; ce langage veut dire purement et simplement que M. Pinchback n'appartient qu'à lui-même, et si les autres chefs qui l'administration compte pour elle ressemblent à M. Pinchback, autant vaut dire que M. Warmoth n'a plus de soutiens et que le sol irrémiable sous les pieds de ses ministériels.

Il ne faut tirer indication de sa faiblesse et de leur désagrégation que du résultat de la convention républicaine. Jusqu'à présent, depuis l'inauguration du gouvernement radical en Etat, toutes les assemblées, toutes les réunions ou conférences, tous les conciliabules, tous les cadres du parti républicain, s'assiéraient-ils dans la salle de l'Institut, rue Bryades. C'est là que s'étaient tous les grands conciliabules ; c'est là que siégeait le gouvernement ; c'est là que siégeaient les deux chambres républicaines nommées ou nommées redevables de tant de lois libérales et bienfaisantes ; c'est là qu'il se rendait de temps à autre M. Warmoth pour y voir ses hommes dont une fraction qui a été chérie au moins de parfaite politique. Mon collègue et ami, M. Carter, a vu ces mêmes phrases, ces compositions d'un geste impérieux, mettre en jeu les derniers scrupules du Sénateur ou du Représentant qui hésitait comme s'il en était qu'un pas à faire pour le faire. Le bruit de la foudre au milieu des éclairs, tout le seul de l'Assemblée. Ce bruit a été évoqué par l'orateur de la chambre même. M. Carter qui n'est qu'un pas sourd, n'est ni manchot, ni aveugle. M. Carter était naguère les membres de la convention de la presse dont nous parlons plus haut, de cette convention qui était pour son président M. Ingraham, au lieu du pape Dibble que portait le gouvernement.

Cet échec signalé était l'avant-courreur de ce qui se passe aujourd'hui. Les délibérations de la Convention de la presse de l'administration de M. Warmoth fut répudiée d'une manière insultante pour lui, parce qu'il avait voulu leurs fruits et aujourd'hui l'opposition répond jusqu'au bien qu'tant de bills monstrueux ont été votés, tant de bills contraires à la morale, à la justice, et surtout plus coupables encore du droit. Ce n'est pas là que siégera aujourd'hui la Convention républicaine, car le comité central, qui, fort bienveillant, veut faire maison nette, en a décidé autrement. La Convention se réunira aujourd'hui, à midi, dans la salle de la Cour des Etats-Unis, à la Douane. Le choix de ce local indique l'esprit de décision et d'énergie dont le comité central républicain est animé. La ne fonctionnent pas les amis de M. Warmoth : là, au contraire, trônent tous les hommes qui sont opposés, M. Casey, collecteur de la Douane, M. Lowell, directeur de la Poste, M. Packard, marshal des Etats-Unis.

Ces hommes sont à l'abri des vengeances de M. Warmoth. Bien peut le faire révoquer arbitrairement comme MM. Stace et Durant, l'un recorder du second district, l'autre recorder du cinquième ; car, s'il peut, il y a longtemps qu'il l'eut fait. Il est certain des lors que les délibérations de la Convention échapperont à son influence, ou plutôt à ses ordres, et la résolution de M. Carter nous paraît bien près de se réaliser. M. Carter a toujours réussi dans tout ce qu'il a entrepris, c'est lui-même qui nous en a donné l'assurance dans les débats avec le juge Dibble, ayant la parole à sa disposition, il n'est pas probable qu'il la laisse échapper.

Le choix de la Douane pour siège de la Convention républicaine nous paraît gagné par les intentions bien déterminées de M. Carter et des siens. Ce choix est important en ce que les métropolitains ne sont certainement pas intervenus dans les élections relatives à l'Assemblée des délégués. Ces délégués seront traités en raison de leur origine. C'est le comité central lui-même qui a le droit de la vérification des pouvoirs, et non pas un membre de ce comité, qui disposa à ses fantaisies des délégués irrégulièrement élus ou élus sous l'influence illégitime des métropolitains. Cette stratagème du pouvoir opérant, au contraire, sous le contrôle d'hommes indépendants et peu sympathiques à l'administration de M. Warmoth, il est facile de prévoir ce qu'en sortira.

Nous commençons à croire qu'il peut en sortir un acte qui sera la condamnation de quatre ans de pillage, de mal-versations, de spoliations, de corruption, de fraudes, d'arbitraire et de honte. Si la Convention d'aujourd'hui renouvelle le programme adopté par la Convention de la presse républicaine, ce sera une sentence contre tous les chefs conspirateurs, petits ou grands, qui n'ont jamais eu d'autre but que celui de se perpétuer au pouvoir pour perpétuer à leur profit le pillage des dentiers publics. Ce sera une sentence contre les lois de privilège et de monopole qui enrichissent un petit nombre de gens en ruinant les masses, qui font bon marché du droit commun et favorisent la corruption à tous les degrés de l'ordre social ; ce sera surtout une sentence contre cette infâme loi d'électorat imaginée dans l'intérêt du pouvoir seul et pour le fortifier aux dépens de toutes les libertés de l'Etat, surtout de la liberté le plus triste, la liberté électorale sans laquelle il ne peut y avoir de gouvernement républicain. M. Carter, M. Ingraham, M. Kendall, M. Dunn se sont prononcés contre cette loi. Il faut donc qu'elle dépendance et ses membres sont des hommes sérieux. Encore une fois, nous verrons, et bientôt, car le moment de la décision approche.

La question des Levées et des Quais.

Si le Conseil des administrateurs ne veut pas remembler un tout aux Conseils de ville qui l'ont précédé dans la gestion des affaires municipales, il doit se hâter de décider la question de la ferme des revenus du port. On sait que, d'un côté, il faut céder à M. Morgan une section de Levée pour le débarcadère du fret apporté sur cette rive du fleuve par le bateau-ferry des Opelousas ; de l'autre, les propriétaires de trois bateaux à vapeur et des plus grands demandent une autre section pour le débarcadère de leur coton. On dit que ces trois bateaux, le *Jefer*, le *Natchez* et le *Katie* n'apporteut pas moins de 300,000 balles de coton par an, et ce volume de fret mérite bien quelque considération.

Nous ne voulons pas que le coton s'en aille par la voie du Nord et pour qu'il nous arrive, il faut le bien recevoir et le traiter comme il faut. Les capitaines de ces trois bateaux disent que les levées sont mal entretenues et que le coton qu'ils y déposent éprouve souvent de fortes avaries. Ils se voient forcés, en ce cas, pour conserver leur clientèle de la côte à donner satisfaction aux expéditeurs en réglant avec eux à l'amiable sur le pied d'indemnités très lourdes et fort onéreuses.

Ces capitaines de bateaux offrent d'entretenir à leurs frais débarcadères, quais et levée, et de payer en plus à la municipalité une somme annuelle de tant. La somme qu'ils seraient disposés à donner est de $12,500 par an où de $50,000 pour quatre ans. M. Morgan de son côté offre $40,000 par an. Ces sommes ne sont peut-être pas le dernier mot de ceux qui les proposent, mais à supposer qu'on ne put en obtenir davantage, il est certain que la ville ne les retire pas du fait parce que sur les recettes du port, collectées par des agents, il faut toujours déduire des frais considérables de réparation et d'entretien. Le mieux serait de mettre à l'encan les revenus de tout le port divisé en sections, après avoir toutefois adopté au ferry des Opelousas l'espace dont il a rigoureusement besoin pour le débarquement de son fret, et après avoir réglé l'affaire du débarquement des sucres.

A propos de cette dernière difficulté, nous dirons que notre projet de solution a satisfait à peu près tous les intérêts — moins ceux, à ce qu'il paraît, d'un agent de bateau, dont les remarques, insérées dans la partie anglaise de notre dernier numéro, ne paraissent pas avoir eu le moindre écho dans aucune partie de la ville. Nous comptons, du reste, publier demain un communiqué, revêtu de plusieurs signatures, en réponse aux observations de cet agent.

ACADÉMIE DES SCIENCES.—Cette académie, qui a été convoquée pour jeudi prochain, 10 du courant, à 7 heures du soir, dans la salle de ses séances ordinaires, à l'Université de la Louisiane, au coin des rues Baronne et Commune, aura le plaisir d'entendre une lecture de notre jeune et savant concitoyen, M. Octave Pavy, sur son projet d'exploration au pôle arctique. M. Pavy dont nous ne pouvons assez louer le courage et son amour pour la science, amour qui va jusqu'au dévouement, a la noble intention de continuer l'œuvre du malheureux Lambert dont la guerre franco-allemande interrompit tout d'abord la carrière et qui fut bientôt après dans le siége de Paris. La lecture que M. Pavy fera à l'Académie ne peut manquer d'être fort intéressante et le public est invité à y assister.

PUBLICATION NOUVELLE.—Nous avons reçu un numéro d'un nouveau journal intitulé le "Young Men's Christian Association Chronicle". Le titre de cette publication indique l'esprit dans lequel elle est conçue. Ce spécimen, qui contient des articles remarquables, fait présager le succès de cette nouvelle entreprise.

MÉRÉNA DE BOUCHERIE.—Nous appelons l'attention sur l'annonce de M. J. A. Fernandez qui a des mérains à vendre sur la plantation Story, à huit milles au-dessus de la ville, et qui a besoin de cinq coupeurs de bois sur la dite habitation.

AVIS D'ASSEMBLÉE, Nos 62, 64 & 66.—Voyez à la colonne des avis spéciaux la mort de N. J. Thuzon, Elizabeth Carrafia et Jos. A. Cellos, parallèle au bureau de la Société Louisianaise d'Assistance et de Bienfaisance Mutuelle et d'Assurance sur la Vie, rue Carondelet, No 66.

CONFLAGRATION A LA GUADELOUPE.

Le steamer *Delta*, venant des Bermudes, arrivé dans la soirée du 31 juillet à Halifax, a rapporté la nouvelle que, le 16 du même mois, la ville de Pointe-à-Pitre a été presque entièrement détruite par un incendie, à la suite duquel quelques personnes sont demeurées sans asile.

Les seuls édifices publics qui aient échappé aux flammes sont l'église, le théâtre, le tribunal et l'hôpital.

La plupart des embarcadères ont été détruits, ainsi que tout le sucre prêt à remembarquer.

Le feu a pris naissance au milieu de la ville, et comme il soufflait un vent très violent, les flammes se sont promptement répandues dans toutes les directions. Il y a tout lieu de croire que cet incendie est l'œuvre de criminels.

Un autre incendie a ravagé la ville de Pointe-à-Pitre, détruite par un tremblement de terre en 1843, avait été reconstruite en bois.

— On écrit d'Alger, le 15 juillet 1871 :

La pétition adressée le 19 juin dernier à l'Assemblée nationale par M. Charles du Bouzet, ex-commissaire de la République, à l'effet de faire rapporter le décret Crémieux, du 24 octobre 1870, en vertu duquel les juifs sont naturalisés en bloc, commence à avoir un retentissement et dans la population française de l'Algérie. Le 10 juillet courant les habitants de la ville de Milianah ont signé une protestation sous le titre de *Ligue anti-juive* dont voici la teneur textuelle :

Jusqu'à ce que l'Assemblée nationale ait rapporté et annulé dans ses effets politiques le décret antinational du 24 octobre 1870, qui a prononcé la naturalisation collective des juifs, nous soussignés, citoyens français, jouissant de nos droits politiques, nous refusons à ne prendre part au comme électeurs ni comme candidats à aucune élection, soit communale, soit provinciale, soit générale ; et à les interdire moralement pour nulles et non avenues." (Suivent les signatures.) Si le décret n'est pas rapporté, il n'y aura donc que les juifs exerçant leurs droits électoraux. Mais outre la ligue anti-juive européenne, il s'en forme une autre plus formidable encore les juifs : c'est une ligue arabe.

Voici en quoi elle consiste : Plusieurs indigènes musulmans, disposant de quelques capitaux, ont résolu d'ouvrir à Alger et dans plusieurs autres villes des magasins où ne vendront tous les articles que les juifs rendent aux Arabes des tribus et aux mêmes prix. De fait ces magasins ouverts, un mot d'ordre sera donné dans les tribus de n'acheter aucune marchandise chez les juifs, sous peine pour les contrevenants d'être mal reçus à leur retour.

Dans la province de Constantine, les insurgés viennent de remporter une bonne leçon : un de leurs chefs, Bou Mezrag, un petit-fils de l'ancien bey de Titeri, qui était déterminé par la commission secrète, avait battu à Dra-el-Arba, par la colonne du général Saussier. Vinet, du reste, la dépêche télégraphique qui annonce ce succès :

Bougie, 13 juillet, 11h 22 soir. — Le général Saussier à M. le commandant des forces à Alger :

Les menaces de Bou Mezrag atteignent les soumissions, j'ai dû précipiter ma marche sur Dra-el-Arba, où je suis arrivé hier à midi sans tirer un coup de fusil ; aujourd'hui Bou-Mezrag et les Ouled-Mokran, à la tête de tous les contingents de l'insurrection, est venu attaquer mon camp.

Mes troupes massées à l'avance se sont portées sur l'ennemi en plusieurs colonnes, tandis que la cavalerie suivant le lit de l'Oued-Bou, Sellam lui coupait le chemin des montagnes du Tala Mokran. Cette dans les ravins, sans issue, les Kabyles ont éprouvé un véritable désastre. Le nombre des morts est considérable, beaucoup de prisonniers, nous avons pris un grand nombre de fusils et plusieurs chameaux. Mes pertes sont de deux officiers blessés, dont l'un grièvement, un soldat tué et plusieurs blessés.

Le cheikh El Haddad vient de m'écrire et renouvelle ses demandes d'aman et d'entière soumission.

Les Aouacha qui versé 8,300 fr. à la caisse du payeur de la colonne. Les Beni-bellman, payeur de la colonne. Les Beni-Oudjan et les Bénat, les Beni-Yoen qui ont donné des otages.

Signé : SAUSSIER.

Dra-el-Arba, 12 juillet 1871. — Le bruit court que la grande tribu Kabyles les Beni-Menasser entre Cherchell et Milianah, s'est soulevée, et que Cherchell serait bloqué.

Ce bruit mérite confirmation, mais si ce soulèvement se réalisait, ce ne serait, je l'attribue à l'arrêté du 10 juillet courant qui a rapporté la tribu des Beni-Salah pour l'incorporer dans la commune de Milianah.

On lit dans la *Liberté* du 22 juillet :

"Le gouvernement français vient d'adresser au gouvernement américain une réclamation tendant à obtenir une réduction sur la taxe des lettres, réduction semblable à celle qui a été accordée tout dernièrement à la France, dont le prix de l'affranchissement n'est que de 20 centimes environ, tandis qu'il est chez nous de 90."

Nouvelles Diverses.

LE NOUVEAU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES.—*Le Journal officiel de la République* du 3 annonce la nomination du comte de Rémusat aux fonctions de ministre des affaires étrangères, en remplacement de M. Jules Favre, qui a donné sa démission.

On regrettera certainement que M. Favre ait persisté dans sa résolution de quitter les affaires. Il représentait dans le cabinet les républicains de la veille. Si sa politique n'a pas été irréprochable, s'il a commis des fautes, sa présence au ministère des affaires étrangères avait néanmoins une signification bien caractérisée. On n'en saurait dire autant de M. de Rémusat, qui doit en grande partie sa nomination à sa qualité de vieil ami de M. Thiers.

Le comte Charles de Rémusat est né en 1797 ; il est donc âgé de 74 ans, mais on le représente comme aussi vigoureux et aussi plein d'énergie que M. Thiers. Depuis 1850, il n'est presque constamment occupé de littérature et de politique. Ses articles du *Globe*, du *Courrier*, de la *Revue Européenne* l'avaient déjà fait connaître lorsque la Révolution de 1830. Il fut un des signataires de la protestation des journaux contre les ordonnances de Juillet. Au mois d'octobre de la même année, la ville de Toulouse l'envoyait à la Chambre des députés. C'est de cette époque que date réellement sa carrière politique.

De même que beaucoup de libéraux de cette époque, M. de Rémusat se range parmi les doctrinaires. Nommé administrateur de l'Etat au ministère de l'intérieur en 1832, il quitta les affaires l'année suivante pour prendre place dans l'opposition ministérielle. Il devint l'un des principaux chefs du Centre gauche.

Le ministère de M. Thiers, en 1840, amena M. de Rémusat aux affaires. On lui confia le portefeuille de l'intérieur, mais quelques mois plus tard, la chute de M. Thiers entraîna celle du nouveau ministre qui rentra dans l'opposition.

Voici comment M. de Bismark réussit à gagner le cœur des Français et surtout des Français de l'Alsace et de la Lorraine. *Le Petit-Journal* garantit d'une manière absolue l'anecdote suivante.

Un officier supérieur de l'armée prussienne, jeune, beau nom, vaste fortune, grand avenir, en garnison à Metz, avait remarqué Mlle H..., jeune personne fort jolie et des plus distinguées, appartenant à une famille haut placée de la ville.

L'officier, à force d'instances et de démarches, parvint à obtenir une rencontre et une présentation entre lui et la famille H... et manifesta hautement ses vues. Qui fut plus que flattée, honorée accueillie. Mais il insista, envoya lettres sur lettres, ambassades sur ambassades, et finit par solliciter et obtenir la permission de déposer lui-même, aux pieds de Mlle H..., l'offre de sa fortune et de son nom, et de la confirmer par le souverain de son sort.

Au jour prix, l'Allemand arrivé et exposa galamment sa demande, que Mlle B... écouta dans le plus profond silence. Quand il eut terminé :

"C'est dites, monsieur, fit-elle, mais voudrez vous être pas suffisamment étendu sur votre fortune. Veuillez m'en faire le chiffre exact et vos espérances d'avenir."

Et l'officier, radieux, de s'étendre avec complaisance sur ses richesses : le total en était fort beau. Glissant même des millions à perte de vue.

"C'est encore trop peu pour moi, répondit alors la jeune fille en se levant et s'éloignant sous sollicitant tout intérêt. Quand vous aurez cinq milliards, revenez et vous serez agréé. Il faut que ma dot soit la rançon de mon pays."

On vient de nous apprendre une chose intéressante pour faire l'histoire de la moralité allemande. Les Prussiens démarquent le matériel de nos compagnies de chemins de chemin de fer, comme les blanchisseuses indiskes démarquent le linge de leurs clientes.

Rien n'est plus pratique que le moyen imaginé par les Prussiens. Profitant du voyage forcé de nos wagons sur leur territoire pour le rapatriement des troupes françaises et le transport de nos dépouilles, ils ont badigeonné aux couleurs prussiennes environ 10,000 voitures françaises qui à la faveur de ce déguisement les expédiaient s'approprier définitivement. Heureusement que les chemins de fer français lui étaient, et qu'on a fait battre aux Allemands, qui ont promis de rendre les voitures.

En attendant, le commerce souffre, la poste est lente, les chariots n'arrivent pas dans les usines, les vins restent entassés dans les chais, et la rapine générale en chef les cours d'eau ; les difficultés de transport qui sont le fait de la rapacité germanique.

— L'émigration continue en Lorraine et en Alsace.

Depuis deux mois, la lisière de Nancy a déjà reçu plus de 3,000 engagements volontaires. Ce sont, pour la plupart, des jeunes Lorrains qui ne veulent pas que leur pays changer de nationalité.

On nous cite notamment de Gorze Moselle le départ de cinquante jeunes gens en un seul jour.

— Depuis quelque temps, les traducteurs attachés au ministère des affaires étrangères font tous les jours un résumé des journaux allemands.

C'est, paraît-il, d'après le désir formel de M. Thiers, qui tient à se rendre un compte exact de la disposition de l'esprit étranger à notre égard.

— D'après les instructions du préfet de la Seine, les maires de Paris s'occupent en ce moment de rechercher tous les enfants laissés par l'invasion et la guerre civile.

La ville de Paris, d'accord avec l'Etat, a l'intention de se charger, si on le lui demande, de l'éducation de ces enfants qui se trouvent dans l'indigence ou dénués de tout soutien.

— Les directeurs de théâtres à qui la continuation de l'état de siége ne permettait pas de représenter des ouvrages nouveaux commencent à se remettre d'une perplexité telle, qu'ils se décident à se rendre à Versailles pour exposer leur regrettable situation à Mlle le chef du pouvoir exécutif.

— Ne faites aucune allusion politique, leur aurait répondu M. Thiers, et jouez tout ce que vous voudrez."

En effet, des hier, samedi, les théâtres étaient autorisés à offrir au public leurs nouveautés, et le Palais Royal, qui ne perd jamais de temps, donnait deux premières représentations.

— On lit dans la *Liberté* :

Si nous devons en croire les renseignements auxquels nous avons tout lieu de nous en rapporter, les difficultés diplomatiques deviennent de plus en plus graves entre l'Angleterre et l'Espagne. Non content d'avoir soulevé la question d'Hélligoland, M. de Bismarck, comme pour chercher à plaisir des occasions d'hostilité, naît de nouvelles difficultés à l'Espagne en proposant de lui acheter le port d'Anvers. Or, on sait que que dans la bouche de M. de Bismarck le mot "proposition" veut dire.

Le gouvernement anglais aurait transmis à ce sujet un ultimatum fédéral une note des moins amicales pour lui déclarer que jamais il ne tolérerait l'exécution de pareil projet.

Nous croyons savoir que la construction du tunnel sous la Manche, si longtemps annoncée, puis démentie, puissamment de nouveau, jetait sur le point d'entrer dans le domaine des faits.

Le tracé de notre compatriote Thomé de Gamond aurait été adopté, sauf quelques modifications, par la commission d'ingénieurs chargée de donner son avis sur cet entreprise colossale, qui, si elle venait à commencerait prochainement entre Douvre, d'une part, et New Haven, de l'autre.

La mise à exécution de ce projet est évaluée à 225 millions de francs, répartis entre six années de travaux.

Dans, si aucun obstacle ne vient contrarier les plans de M. Thomé de Gamond, l'année 1877 verrait l'inauguration d'une des œuvres les plus merveilleuses des temps modernes.

Une seule chose tend à modérer notre enthousiasme. On nous dit que les concessionnaires désignés par la commission seraient MM. Strousberg et Cie, de Berlin.

Or, MM. Strousberg ont été les banquiers de la Prusse pendant la guerre, et M. Strousberg, le père, passe depuis longtemps pour l'agent particulier de M. de Bismark.

— Le voyage de M. Jules Simon serait définitivement fixé à lundi prochain. Il a été question hier de la nomination de M. Jules Simon au général Saussier. Vinet, du reste, la dépêche télégraphique qui annonce ce succès :

Bougie, 13 juillet, 11h 22 soir. — Le général Saussier à M. le commandant des forces à Alger :

Les menaces de Bou Mezrag atteignent les soumissions, j'ai dû précipiter ma marche sur Dra-el-Arba, où je suis arrivé hier midi sans tirer un coup de fusil ; aujourd'hui Bou-Mezrag et les Ouled-Mokran, à la tête de tous les contingents de l'insurrection, est venu attaquer mon camp.

Mes troupes massées à l'avance se sont portées sur l'ennemi en plusieurs colonnes, tandis que la cavalerie suivant le lit de l'Oued-Bou, Sellam lui coupait le chemin des montagnes du Tala Mokran. Cernés dans les ravins, sans issue, les Kabyles ont éprouvé un véritable désastre. Le nombre des morts est considérable, beaucoup de prisonniers, nous avons pris un grand nombre de fusils et plusieurs chameaux. Mes pertes sont de deux officiers blessés, dont l'un grièvement, un soldat tué et plusieurs blessés.

Le cheikh El Haddad vient de m'écrire et renouvelle ses demandes d'aman et d'entière soumission.

Les Aouacha qui versé 8,300 fr. à la caisse du payeur de la colonne. Les Beni-bellman, payeur de la colonne. Les Beni-Oudjan et les Bénat, les Beni-Yoen qui ont donné des otages.

Signé : SAUSSIER.

Dra-el-Arba, 12 juillet 1871. — Le bruit court que la grande tribu Kabyles les Beni-Menasser entre Cherchell et Milianah, s'est soulevée, et que Cherchell serait bloqué.

Ce bruit mérite confirmation, mais si ce soulèvement se réalisait, ce ne serait, je l'attribue à l'arrêté du 10 juillet courant qui a rapporté la tribu des Beni-Salah pour l'incorporer dans la commune de Milianah.

On lit dans la *Liberté* du 22 juillet :

"Le gouvernement français vient d'adresser au gouvernement américain une réclamation tendant à obtenir une réduction sur la taxe des lettres, réduction semblable à celle qui a été accordée tout dernièrement à la France, dont le prix de l'affranchissement n'est que de 20 centimes environ, tandis qu'il est chez nous de 90."

PAR LE TELEGRAPHE.

(Dépêches spéciales à l'Abeille.)

La Cour Martiale de Versailles.

Ferré et Assi devant la Cour.

Preuves accablantes contre Ferré.

Loi d'indemnité votée par l'Assemblée.

Le budget de la guerre.

Conseil de guerre à Versailles.

Abstention des électeurs en Alsace.

Agitation à Dublin.

Attitude de la population à l'égard des Princes.

Elections du Kentucky.

Majorité démocrate : 30,000 voix !

Révocation de Pleasantou et nomination de Douglass.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Londres, 8—Après un débat très amer, Gladstone a supplié la Chambre des Communes de passer le *ballot bill*, et le bill a passé.

Paris, 8—Le *Paris-Journal* prétend que Jules Simon est membre de la Société Internationale.

Versailles, 8—Dans un conseil de guerre auquel ont assisté le président Thiers et le maréchal Mac Mahon, il a été résolu de prendre des mesures énergiques pour supprimer l'insurrection algérienne.

Une seconde élection a eu lieu, hier, en Alsace-Lorraine. (Il s'agit d'élections municipales.) A Strasbourg, plus de la moitié des électeurs ont abstenu. Il en a été de même à Mulhouse et dans les autres villes cotisées.

Londres, 8—Le bruit court de nouveau que Napoléon a l'intention de fixer sa résidence en Italie.

Versailles, 8—Le directeur de la compagnie de la Basse-Californe a proposé au président Thiers de recevoir les prisonniers communistes comme colons. Thiers a répondu qu'il en référerait à l'Assemblée nationale.

Versailles, 8—L'Assemblée a voté aujourd'hui la loi sur l'indemnité. Les habitants des différents départements dévastés par la guerre seront indemnisés par l'Etat, mais ceux qui ont souffert, soit par le fait de l'ennemi, soit par celui des troupes françaises. Les indemnités seront réglées par un examen en date formée de la réclamation. La loi assurée le ministère des finances a distribuer immédiatement une somme de cent millions (en deux mois) pour les cas de réclamations dans les bureaux sont les plus pressants.

Un projet de loi, sur l'Histoire publiée que a été présenté à la Chambre. D'après ce projet, l'histoire serait gratuite et obligatoire dans toute la France.

La commission chargée d'examiner le projet de loi de l'impôt sur le revenu fera un rapport favorable.

Versailles, 8 août—Le Conseil martiale a commencé l'interrogatoire des témoins.

Ferré, l'un des accusés, a essayé de faire un discours pour défendre la Commune, mais il ne lui a pas permis de le prononcer. Il a nié avoir donné l'ordre de brûler le palais du ministère des Finances.—Plusieurs témoins ont affirmé que Ferré avait personnellement empêché que l'on relâchât un prisonnier qui étaient dans la préfecture de Police, et qu'on allait le fusiller.

Ferré et Assi ont été insolents dans leurs paroles et leur attitude, et la cour a plusieurs fois été obligée de rappeler à l'ordre. Une foule nombreuse se pressait dans la salle d'audience.

Londres, 8—La séance de la Chambre des Communes a été fort orageuse. Une discussion violente s'est élevée entre les chefs de parti tory et ceux du parti libéral. Disraeli a attaqué Gladstone, et lui a reproché dans un langage très violent, sur la mauvaise direction donnée par lui aux affaires soit dans la Chambre soit dans son parti. Il a accusé d'avoir perdu des semaines en discussion sur des sujets qui ont été abandonnés ensuite ; d'avoir trompé, enfin, le peuple. Pendant ce prétoriat du trône et aujourd'hui toute le législation importante, vitale même.

Gladstone répliqué que les faits dont se plaignait Disraeli existaient seulement dans son imagination et en faconnant ce que si l'on avait perdu du temps, les tories en avaient perdu du fait, à cause de la résistance faite par eux à la réforme électorale.

Sir Charles Dilke, membre du Parlement pour la ville de Kilkenny, s'informe la Chambre déjà en intentes d'interpeller, vendredi, le ministère, sur les émeutes de Dublin.

Dublin, 8—Les journaux demandent une enquête immédiate sur l'émeute. Le Comité d'Amnistie, dans une adresse publiée par lui, déclare que l'on aurait autorisé le meeting s'il avait eu pour objet de faire pression sur le gouvernement, mais, s'étant ensuite dans le but de plaider la cause de malheureux exaltés, elle avait été dissoute, et que l'émeute était toute de sang.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 8 août — Le Président est rentré.

Le commissaire Pleasanton est formellement révoqué. Douglass a été nommé et a pris possession de son bureau.

Dans les cercles officiels on dit que Pleasanton a été révoqué parce que la réception du sovens laissait beaucoup à désirer ; et que Pleasanton faisait des invitations dans son service sans consulter Boutwell. Son chef supérieur ayant seul qualité pour décider en pareille matière.

Washington, 8 août—Bulletin météorologique. Temps pluvieux probablement mauvais aujourd'hui dans les Etats du Golfe.

NOUVELLES DIVERSES.

Porto Rico, 8—L'état de siège a été levé hier sur toute la surface de l'île. La calme parfait régne. Le capitaine général a donné sa démission. On pense que le général Sanal sera nommé.

St-Louis, 8 — La Convention Nationale du Travail s'est réunie. Le président a lu le message annuel. Les délégués des Etats du centre, de l'Ouest et du Nord ont présenté des résolutions en faveur de la journée de huit heures. Le président a été envoyé à Londres.

Québec, 8 août — La malle a apporté la nouvelle du règlement final du partait de troupes de toute la surface de la possession.

New-York, 8 août — Thurlow Weed est revenu d'Europe. Le voyage n'a pas amélioré sa santé.

Nathan Lopstak, inculpé, a comparu devant la Cour des Sessions spéciales, sous prévention d'avoir troublé l'ordre dans l'Eglise de la Congrégation Méthodiste d'Alsacot, et travaillant à une machine à coudre, dans une chambre située en face de l'Eglise, pendant les heures du service divin.

Le juge Shadley l'déclaré coupable, mais il a suspendu la sentence. Le juge a dit que si l'accusé troublait encore la méditation du service religieux, l'inculpé a répliqué qu'il aurait le même droit qu'aux cloches qui recommencent la célébration des cérémonies du son cuivre, le samedi.

Havanne, 8 août—Le shérif, à la tête de ses forces, est revenu ce matin. Les efforts qu'ils ont déployés ont été vains. Le chef de la bande, Rodriguez, a été tué, et les bois jusqu'au bord du fleuve et ensuite fouillés. Les prisonniers ont été pendus en vue, et on leur a donné l'ordre de tout le pays.

Aujourd'hui, à 3 heures, Geo. H. Pendleton est arrivé sur la côte.

San Francisco, 8—Le Col. Van Schepelt a conclu avec la Compagnie du Pacifique Central, un contrat pour le passement à travers le Nouveau-Mexique, d'un chemin de fer qui doit compléter un chemin de fer de 1,500 milles. Les travaux seront poussés de manière à ce que la ligne puisse être ouverte à la circulation dans un an.

Montréal, 8—Le maire Rodrigue, le poète, vient de mourir, à 4 heures du matin.

New York, 8—Le pont de la première rivière du Tonnerre, élevé en Tonnerre

Il paraît que le directeur, plusieurs fois millionnaire, du Crédit Mobilier, Ohlat, a été frappé avec M. Mitchell, et Trois autres qui, pour obtenir le paiement de ce qui lui est dû, M. Mitchell, qui aujourd'hui, abusé de pouvoirs qui lui, pendant son absence, ne sont plus un drapeau de son courage et de son dévouement.

— On assure définitivement pour Prince que doit opérer M. Gambetta, et en fait stipuler l'intervention de ce dernier qui dans le Var, dans les Bouches-du-Rhône, et dans le département de la Corse, M. Rane, candidat du suffrage qui de la Commune. Ce parti ajoute d'abord vivres républicaines de la part des partisans communistes qui rappelant la participation par M. Rane aux pratiques du Comité de la Commune. Le journal ajoute à M. Gambetta, et ce le général Faidherbe triomphait, à ce qu'il prétend, les questions militaires, d'après ce qui a été conjecturé, que M. Faidherbe mais le Parisien.

— On prête à M. Thiers — venant de lire le manifeste du comte de Chambord — l'exclamation de rage :

— Bonne journée pour les républicains ! C'est un prétendant de moins.

Détroit, le 7 août 1871, à une heure et demie soir. A Barnum, agent de la Compagnie de Détroit et Milwaukee, RICHARD, qui en Détroit et, Indianapolis, Cincinnati et Saint Louis.

Décédé à Wiesbaden (Allemagne) le 7 de ce mois, Madame HYPOLITE PERSIVALE.

ENTREPOT DE TAPIS,
AU No 17 RUE DES MURS CHARTRES
A. BROUSSEAU & CO.,
TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES.

AVIS SPECIAL.
DOUVES DE BOUCAUTS,
A vendre au débarcadère de la Plantation Story.
S'ADRESSER A J. A. FERNANDEZ.

Demande de Bucherons.
On demande vingt-cinq bucherons pour couper du bois, tout utiles du dépôt de la rue. S'adresser à J. A. FERNANDEZ.

D. AUGUSTIN,
AVOCAT.
Pratique en Cours, No 128.
REGISTRE DES FAILLITES.

Demande de Solliciteurs.

Avis.

Avis au Public.

Pension.

Changement de Cabinet.

J. A. FLORAT,

Grande découverte.

Maison à Louer.
No 115, rue Bienville, entre Bourbon et Dauphine.

A Vendre.

A Louer.

Demande.

A Louer.

A Louer.

Pension.

Avis de Société.

CAZAUX & VERGNOLE,
IMPORTATEURS.
VINS, LIQUEURS, &c.
FABRICANTS DE SIROPS.

FONDERIE DE LEEDS.
(ETABLIE EN 1866.)
Au coin des rues Boland et Bouchet.

GÉO. MEEZ,
BRASSERIE DU VIEUX CANAL.

SUCRES-MELASSES.

Consulat de France.

Le Ventilateur en Fil de Fer.

GUANO PELICAN.

GRANDE MISE EN VENTE !
40 pour cent
Au dessous du PRIX COUTANT.
A